

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Commission permanente du 11 juillet 2022

Délibération n° CP-2022-1540

Commission pour avis : développement solidaire et action sociale

Commission(s) consultée(s) pour information : développement économique, numérique, insertion et emploi

Commune(s) :

Objet : Prévention santé - Cancéropôle Lyon Auvergne-Rhône-Alpes (CLARA) - Soutien aux projets structurants 2022 - Attribution de subventions aux porteurs des projets

Service : Délégation Solidarités, habitat et éducation - Direction Santé et PMI

Rapporteur : Monsieur Pascal Blanchard

Président : Monsieur Bruno Bernard

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 63

Date de convocation de la Commission permanente : vendredi 24 juin 2022

Secrétaire élu(e) : Madame Claire Brossaud

Présents : M. Artigny, Mme Asti-Lapperrière, M. Athanaze, M. Badouard, M. Bagnon, Mme Baume, Mme Benahmed, M. Ben Itah, M. Benzeghiba, M. Bernard, M. Blanchard, Mme Boffet, Mme Brossaud, Mme Brunel Vieira, M. Bub, M. Buffet, M. Camus, M. Charmot, M. Cochet, Mme Collin, Mme Corsale, Mme Crespy, Mme Croizier, M. Da Passano, M. Debû, Mme Dehan, Mme Dromain, Mme Frier, M. Gascon, Mme Geoffroy, M. Geourjon, M. Grivel, Mme Groperrin, M. Guelpa-Bonaro, Mme Hémain, Mme Khelifi, M. Kimelfeld, M. Kohlhaas, M. Lassagne, M. Longueval, Mme Moreira, Mme Nachury, Mme Panassier, M. Payre, M. Pelaez, Mme Petiot, Mme Picard, Mme Picot, Mme Pouzergue, M. Ray, Mme Runel, Mme Sarselli, M. Seguin, Mme Sibeud, Mme Vacher, M. Van Styvendael, Mme Vessiller, M. Vincendet, M. Vincent.

Absents excusés : M. Marion (pouvoir à Mme Benahmed), Mme Fournillon (pouvoir à M. Grivel), Mme Fréty (pouvoir à Mme Brunel Vieira), M. Kabalo (pouvoir à Mme Panassier).

Commission permanente du 11 juillet 2022**Délibération n° CP-2022-1540**

Commission pour avis : développement solidaire et action sociale

Commission(s) consultée(s) pour information : développement économique, numérique, insertion et emploi

Commune(s) :

Objet : Prévention santé - Cancéropôle Lyon Auvergne-Rhône-Alpes (CLARA) - Soutien aux projets structurants 2022 - Attribution de subventions aux porteurs des projets

Service : Délégation Solidarités, habitat et éducation - Direction Santé et PMI

La Commission permanente,

Vu le rapport du 22 juin 2022, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil, par délibération n° 2020-0125 du 27 juillet 2020, a délégué une partie de ses attributions à la Commission permanente, à l'exception de celles visées aux articles L 3631-6, L 3312-1 à L 3312-3 et L 1612-12 à L 1612-15 et L 3633-2 du code général des collectivités territoriales.

I - Contexte

Le CLARA a pour objectif de fédérer les acteurs académiques, cliniques et industriels de la recherche en cancérologie, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, pour poser les bases d'un réseau d'envergure européenne.

Depuis le 1^{er} juillet 2020, le CLARA est devenu une fondation sous égide de la Fondation pour l'Université de Lyon (FPUL). La Fondation CLARA a pour fondateurs les universités (Université de Lyon, Communauté Université Grenoble Alpes, Université Clermont-Auvergne) et les établissements de santé hospitalo-universitaires (Centre Léon Bérard, Centre Jean Perrin, Hospices civils de Lyon, Centre hospitalier universitaire (CHU) Grenoble Alpes, CHU de Saint Etienne, CHU de Clermont Ferrand) régionaux.

Il s'appuie sur une équipe d'animation de 8 salariés, chargée de la coordination de ses actions, de la mobilisation scientifique et d'actions de communication ciblées pour positionner ainsi le territoire comme un incontournable dans le domaine de l'oncologie à l'échelle européenne et internationale.

Dans un souci de lisibilité, le soutien apporté par la Métropole de Lyon aux projets structurants coordonnés par le CLARA se traduit, depuis 2016, par un conventionnement direct avec les structures porteuses des projets. Les projets ont vocation à s'inscrire dans un champ de recherche relevant de la prévention santé ou des sciences humaines et sociales contribuant à la santé publique (promotion de la santé, prévention individuelle et collective, organisation du parcours de santé, information de la population, qualité de vie, etc.).

Le CLARA bénéficie, depuis plusieurs années, d'un soutien de la collectivité, compte tenu de ses compétences, avec des financements attribués par 2 délégations, en complémentarité :

- au titre du soutien au fonctionnement et à l'animation du réseau. En 2022, par délibération de la Commission permanente n° CP-2022-1216 du 11 avril 2022, 80 000 € ont été attribués à ce titre,
- au titre du soutien à des projets structurants dans le domaine de la prévention santé, par la direction santé PMI au sein de la délégation solidarités, habitat et éducation (DSHE), objet de la présente délibération.

II - Projets structurants 2022

Il est proposé, pour 2022, de soutenir 2 projets structurants s'intégrant pleinement dans la stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021-2030, qui place, notamment, l'environnement comme une préoccupation très marquée des concitoyens et qui sera une priorité nouvelle de cette stratégie décennale. La recherche sera structurée pour mieux appréhender les expositions, leurs effets, notamment les effets cocktail.

1° - Description du projet SIGEXPOMETRO INFO

Prolongement du projet SIGEXPOMETRO, le projet SIGEXPOMETRO INFO vise à répondre aux enjeux d'information et de communication de la population de la Métropole en engageant une démarche méthodologique de transfert des connaissances sur les pesticides.

Informar la population sur l'exposition aux pesticides soulève des questions scientifiques et sociétales et constitue une préoccupation importante du public. Les derniers résultats de la recherche, les données réglementaires et les mesures possibles pour limiter les expositions sont autant de thématiques sur lesquelles il est nécessaire de renforcer le transfert de connaissances et améliorer l'information des publics.

Cette stratégie s'appuie sur plusieurs étapes comprenant la co-construction avec la Métropole du processus de transfert des connaissances et la co-construction avec les parties prenantes pour la réalisation d'un plan d'actions ciblées en direction de publics prioritaires : les collégiens, les femmes enceintes et jeunes parents, et les citoyens soucieux des enjeux santé environnement. Ensuite, les étapes de développement, validation et mise en œuvre des actions et supports dédiés à ces publics favoriseront la diffusion, l'adoption et l'appropriation des connaissances sur les pesticides, tout en veillant à respecter les critères d'une communication responsable (éco-conception et éco-diffusion des supports).

Le projet SIGEXPOMETRO INFO est porté par le département Prévention Cancer Environnement, dirigé par le Professeur Béatrice Fervers, créé en 2009 au sein du pôle de recherche translationnelle et d'innovation du Centre Léon Bérard. Une des missions du département Prévention Cancer Environnement porte sur la diffusion des connaissances et les liens entre cancer et environnement vers les publics (www.cancer-environnement.fr, plus d'un million de visiteurs par mois) ainsi que le développement et l'implémentation d'interventions de prévention et de promotion de la santé dans ce domaine (Julien Carretier, PhD).

2° - Description du projet EXPERTISE (EXposition atmosphérique aux PERTurbateurs endocriniens et risque de cancer du Sein : Facteur individuels et prospective sociétales)

L'objectif principal du projet EXPERTISE est d'étudier l'impact des expositions à de multiples polluants atmosphériques (effet cocktail) contenus dans l'air ayant des propriétés de perturbateur endocriniens à travers une approche pluridisciplinaire à l'échelle locale (Métropole) et nationale.

Ce projet étudiera, plus particulièrement, la relation entre les expositions aux Benzo[a]pyrène (BaP), cadmium, dioxines, et polychlorobiphényles (PCBs), ainsi que des particules fines (PM 2,5 et PM 10) et l'apparition de cancers du sein parmi la population de la Métropole. Il sera structuré autour de plusieurs sous-objectifs associant des acteurs du soin et de la recherche situés sur le territoire de la Métropole :

- étude des effets de ces polluants sur le risque de cancer du sein par des analyses statistiques de données issues d'une cohorte créée en 1990 et constituée de 100 000 femmes suivies,
- analyse de l'exposition des territoires et des populations à l'échelle de la Métropole et de la France métropolitaine. L'analyse locale des concentrations des différents polluants se fera au regard des caractéristiques démographiques, spatiales et socio-économiques,
- exploration des opportunités de réductions des expositions à travers différentes dimensions tels que les comportements individuels, les mobilités quotidienne et résidentielle ou les aménagements urbains,
- valorisation et transfert des connaissances des résultats du projet afin d'accroître les connaissances scientifiques actuelles concernant les expositions aux perturbateurs endocriniens et leur risque sur la santé. Ce projet entend, également, produire des contenus mobilisables par le grand public et les décideurs.

Ce projet structurant propose un partenariat inédit entre 3 acteurs locaux majeurs :

- les équipes de recherche du laboratoire Environnement Ville Société (CNRS UMR 5600 EVS) : l'approche pluridisciplinaire proposée permettra de comprendre les phénomènes d'une ville en constante évolution et traversée par de multiples transformations,

- les équipes de recherche du département Prévention Cancer et Environnement, du Centre Léon Bérard (INSERM U1296 Radiation : Défense, Santé, Environnement, Centre Léon Bérard). Elles mènent des recherches interdisciplinaires sur les facteurs de risque environnementaux et le cancer afin de contribuer à une meilleure compréhension du rôle de ces facteurs, notamment à effets perturbateurs endocriniens, dans la cancérogenèse. Grâce à ses programmes de recherche sur les expositions environnementales incluant des approches spatiales et temporelles, le département a acquis une grande expertise en épidémiologie du cancer, en évaluation de l'exposition et en géographie de la santé,

- les équipes de recherche du laboratoire Aménagement Économie Transports (CNRS UMR 5593 LAET), spécialisées sur les questions de transports, mobilités et territoires. Les chercheurs du laboratoire sont issus de disciplines aussi diverses que l'économie, l'aménagement et urbanisme, la gestion, la géographie, la sociologie ou la science politique.

Le suivi du projet prévoit l'organisation de comités de pilotage réunissant les différentes équipes de recherche, le CLARA et les représentants de la Métropole. Un comité de pilotage sera organisé au lancement du programme, à mi-parcours, ainsi qu'à sa clôture.

Les résultats issus du projet seront publiés dans des revues internationales à comité de lecture et présentés dans des congrès scientifiques internationaux et nationaux. En partenariat avec l'axe information des publics du département Prévention Cancer Environnement du Centre Léon Bérard, la rédaction de fiche polluant sera mise en ligne sur le site *evidence-based* www.cancer-environnement.fr (1 000 000 visiteurs annuels). Un groupe de travail sera aussi mis en place entre l'ensemble des partenaires du projet et la Métropole pour organiser conjointement une journée de restitution et d'échange sur les opportunités pour diminuer l'exposition à la pollution de l'air de la population de la Métropole lyonnaise.

Les livrables proposés démontrent la volonté des porteurs de projets et du CLARA de valoriser socialement les résultats de la recherche.

III - Programmes d'actions 2022 et plans de financements prévisionnels

SIGEXPOMETRO INFO : le budget prévisionnel s'élève à 79 073 €. La Métropole est sollicitée pour y contribuer à hauteur de 30 376 €.

Tableau de financement prévisionnel global du projet SIGEXPOMETRO INFO :

	Dépenses	Sous-Totaux		Total (en €)
		<i>Demandé à la Métropole (en €)</i>	<i>En propre CLB (en €)</i>	
Centre Léon Bérard (CLB)	personnel	17 708	48 697	66 405
	équipement	-	-	-
	fonctionnement	11 500	-	11 500
	frais de gestion	1 168	-	1 168
	Total	30 376	48 697	79 073

EXPERTISE : le budget prévisionnel global s'élève à 328 074 €. La Métropole est sollicitée pour y contribuer à hauteur de 199 933 €.

Le financement attribué par la Métropole sera réparti de la manière suivante entre les 3 équipes de recherche :

- laboratoire Environnement Ville Société pour un montant de 5 512 €,
- département Prévention Cancer et Environnement, du Centre Léon Bérard pour un montant de 160 573 €,
- laboratoire Aménagement Économie Transports pour un montant de 33 848 €.

Tableau de financement prévisionnel global du projet EXPERTISE :

Partenaire	Dépenses	Financement Métropole de Lyon (en €)	Financement en propre (en €)	Total
1. INSERM-CLB	personnel	149 897	80 029	229 926
	équipement	2 000	-	2 000
	fonctionnement	2 500	-	2 500
	frais de gestion	6 176	-	6 176
	<i>Sous-total</i>	<i>160 573</i>	<i>80 029</i>	<i>240 602</i>
2. EVS	personnel	3 300	16 000	19 300
	équipement	1 000	-	1 000
	fonctionnement	1 000	-	1 000
	frais de gestion	212	-	212
	<i>Sous-total</i>	<i>5 512</i>	<i>16 000</i>	<i>21 512</i>
3. LAET	personnel	30 546	24 600	55 146
	équipement	1 000	-	1 000
	fonctionnement	1 000	-	1 000
	frais de gestion	1 302	-	1 302
	<i>Sous-total</i>	<i>33 848</i>	<i>24 600</i>	<i>58 448</i>
4. CLARA	personnel	-	7 512	7 512
	équipement	-	-	-
	fonctionnement	-	-	-
	frais de gestion	-	-	-
	<i>Sous-total</i>	<i>-</i>	<i>7 512</i>	<i>7 512</i>
	Total	199 933	128 141	328 074

La date de lancement du projet est fixée à la date de notification de la convention signée par l'ensemble des parties pour une mise en œuvre sur 3 ans.

Il est donc proposé à la Commission permanente de procéder à l'attribution de subventions de fonctionnement au profit des porteurs de projets d'un montant total de 230 309 €, dans le cadre des projets structurants EXPERTISE et SIGEXPOMETRO INFO pour l'année 2022 ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement solidaire et action sociale ;

DELIBERE**1° - Approuve :**

a) - l'attribution, pour l'année 2022, des subventions de fonctionnement :

- d'un montant de 5 512 € au profit de laboratoire Environnement Ville Société,
- d'un montant de 33 848 € au profit de laboratoire Aménagement Économie Transports,
- d'un montant de 160 573 € au profit du Centre Léon Bérard au titre du projet EXPERTISE,
- d'un montant de 30 376 € au profit du Centre Léon Bérard au titre du projet SIGEXPOMETRO INFO,

b) - les conventions à passer entre la Métropole et la Fondation CLARA, le laboratoire Environnement Ville Société, le Centre Léon Bérard et le laboratoire Aménagement Économie Transports définissant, notamment, les conditions d'utilisation de ces subventions.

2° - Autorise le Président de la Métropole à signer lesdites conventions et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

3° - La dépense de fonctionnement en résultant, soit 230 309 €, sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercices 2022 et suivants - chapitre 65 - opération n° 0P03O3890, selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- 184 240,00 € en 2022,
- 6 075,20 € en 2023,
- 39 993,80 € en 2024.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Publié le : 12 juillet 2022

Accusé de réception en préfecture : 069-200046977-20220711-286012-DE-1-1 Date de télétransmission : 12 juillet 2022 Date de réception préfecture : 12 juillet 2022
